VERSION : 01

Politique d'action pour le climat

Objet

La Direction d'Aratubo est responsable de l'approbation de cette politique qui définit les principes de base en matière de lutte contre le changement climatique, conformément à la mission, à la vision et aux valeurs de l'entreprise, aux engagements prévus dans le Code de Conduite de Grupo Arania, aux principes d'action définis dans les politiques de gestion d'Aratubo, à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Portée

La politique d'action pour le climat est progressivement mise en œuvre dans toutes les activités d'Aratubo.

Principes de base

Aratubo définit les principes de base suivants qui seront appliqués de manière progressive dans toutes ses activités pour le respect de son engagement avec le changement climatique :

- Disposer d'un système de gestion environnementale certifié conforme aux normes ISO 14001 et ISO 50001, pour l'évaluation, l'analyse, la gestion et la réduction des risques environnementaux, ainsi que pour l'optimisation de la gestion des ressources et des investissements, incorporant des variables climatiques pertinentes.
- Intégrer le changement climatique dans la stratégie et la prise de décisions, ainsi que dans l'analyse, la gestion et le rapport sur les risques à long terme, en tenant compte des recommandations de la Task-Force on Climate Related Financial Disclosure (TCFD).
- Prendre les mesures appropriées pour limiter les impacts du changement climatique :
    - Définition et révision des objectifs de réduction des émissions à court, moyen et long terme, alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris et les révisions successives ayant lieu, conformément à la science du changement climatique.
    - Amélioration de l'efficience énergétique.
    - Introduction progressive au sein d'Aratubo de technologies plus efficientes et moins intenses dans l'émission de gaz à effet de serre.
    - Réduction de l'empreinte carbone des produits, services et processus d'Aratubo.
- Renforcement de la résilience dans nos opérations, réduisant la vulnérabilité face aux effets réels ou attendus du changement climatique.

- Promotion des connaissances et de la formation interne au sein d'Aratubo pour le respect des objectifs adoptés dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, et stimulation des connaissances des fournisseurs et adoption de pratiques visant la réduction de l'empreinte carbone.

Systèmes de suivi et de surveillance

Le Comité de Durabilité contrôle régulièrement le degré de respect des engagements acquis dans la politique d'action pour le climat, en la vérifiant périodiquement, afin de garantir son adéquation et son approche tournée vers la création de valeur.

Aratubo dispose d'un canal de dénonciation pour la déclaration de manquements potentiels ou réels aux engagements déclarés dans cette politique.

Lundi 6 mars 2023

Directeur général d'Aratubo